

La place de l'eau dans l'espace domestique

Christian Moley
Ecole d'architecture de Normandie
27, rue Lucien-Fromage
76160 Darnetal
France

Résumé

Dans bien des habitats, d'époques et de contextes fort différents, l'eau tient une place importante. Place au sens d'emplacement dans l'espace de l'habitation, mais aussi place symbolique. L'eau peut être en effet vue à la fois comme instrument et expression, soit de la « culture populaire consacrée » de membres de sociétés traditionnelles, soit de l'idéologie hygiéniste de logeurs, dans le cadre de l'instauration progressive de l'habitat ouvrier puis social, à partir de la seconde partie du XIX^e siècle. Ces deux cas de figure de la production de l'habitat, l'une vernaculaire et l'autre institutionnelle, méritent d'être confrontés sur ce thème, dans la mesure où la valeur donnée à l'eau, aussi forte dans les cultures traditionnelles que dans l'acculturation domestique, se traduit par des principes d'organisation spatiale tout à fait différents, mais non sans rapport. Le modelage de l'habiter, à partir des maisons ouvrières du siècle dernier, n'a pas fait table rase des pratiques et dispositions de l'habitation populaire. Cet article porte ainsi sur la filiation et l'évolution de la place donnée à l'eau domestique et en montre les tendances, à travers différents exemples, en commençant par des sociétés non industrielles. Les différents lieux, ustensiles, appareils de production et utilisation de l'eau seront considérés en tant que « pôles de structuration de l'espace de l'habitation ».

Summary

In a large number of habitats, from quite different contexts and times, water has an important place. Place can be taken both literally, i.e. place is the localization of water within the dwelling, and symbolically. Water may in fact be viewed as both an instrument and as an expression. This is so for the established popular culture of traditional societies and for the "hygienist" ideology in its progressive concern first with working-class housing and then with social housing beginning in the second half of the nineteenth century. These two cases of habitat production, the one vernacular and the other institutional, confront each other in the theme of water. The value given to water, as important in traditional cultures as in domestic acculturation, implies completely different principles of spatial organisation, yet relationships can still be drawn between the two. Housing planning, beginning with the working-class housing projects of the nineteenth century, has not made a *tabula rasa* of the habits and dispositions of popular habitation. This article is concerned with the evolution of the place assigned to domestic water and shows its tendencies, through examples, beginning with non-industrial societies. Different places, tools, production machines and uses of water are considered as poles for the structure of

domestic space. In traditional housing water occasions, with the rituals associated with its use, a gathering of the housing complex, without being located in the centre. Water points are dispersed. On the contrary, in the working-class and then social contemporary housing, water points have been grouped together with the ideal of a centred topology. Rationality presides over this grouping, yet it paradoxically also separates functions and persons.

1. Pratiques et espaces de l'eau dans quelques habitations traditionnelles

1.1. Introduction

Les habitats traditionnels préindustriels ont en commun de ne pas avoir l'eau courante. Sans canalisation ni robinet, ni appareils, l'eau doit être captée, transportée, stockée, maintenue fraîche ou chauffée, transvasée et déversée, ce qui suppose un savoir-faire, voire de l'ingéniosité, ainsi qu'un temps passé important à diverses tâches préparatoires de l'utilisation culinaire et sanitaire. La démultiplication des gestes et des objets liés à ces usages de l'eau conduit à des pratiques rituelles, qui se comprennent aussi en fonction de sa pénurie ou abondance naturelle. Il ne s'agit pas d'accréditer ici les déterminismes géographiques, mais il est un fait que climat, hydrographie et géologie sont des paramètres de la valorisation de l'eau. Dans les contrées arides, un «établissement humain» a pu se constituer autour d'un unique point d'eau ayant contribué à fonder et à ordonner le rituel des pratiques collectives.

1.2. Quand l'eau rassemble la maison

Ainsi, un puits ou une source peut rassembler une tribu nomade ou sédentaire. Des communautés villageoises européennes reposaient pour partie sur des lieux et pratiques tels que le lavoir et l'abreuvoir. La définition d'un quartier urbain pouvait aussi s'appuyer sur l'existence d'équipements collectifs comme des bains publics et des fontaines. A une échelle moindre enfin, les maisons urbaines ont pu à partir du Moyen Age, se regrouper deux à deux avec un puits commun à la jonction de leurs cours mitoyennes. Autrement dit, l'eau, au moins à son lieu d'arrivée, apparaît comme l'un des instruments privilégiés du rassemblement humain dans les cultures traditionnelles, et cela d'autant plus qu'elle est rare.

Cette polarisation sera interrogée ici à l'échelle de la maison et non d'une collectivité plus large. Parlant de «maison», on peut alors se demander à propos de l'eau si elle réunit une maisonnée à l'occasion de pratiques nécessitant son utilisation, et/ou si elle concentre l'espace bâti autour de ses dispositifs de production et d'utilisation. Il est des cas où l'eau a une *place centrale dans l'espace comme dans les pratiques*. Par exemple, bien des habitats ruraux disposent plusieurs bâtiments autour d'une cour occupée en son centre par une mare, notamment le Berry (p. ex. A.D.E.L., 1978) et le Pays de Caux. Dans ce dernier, plateau manquant d'eau, la cour du «clos-masure» constitue la surface de ruissellement nécessaire à la formation d'une mare, ou de deux, avant que la récupération des eaux de pluie, par toit d'ardoise et citerne, ne permette de supprimer celle qui procurait l'eau potable.

Cette cour, dont les fonctions agraires sont multiples, apparaît pourtant plus particulièrement définie à partir de la mare creusée en son centre. Elle contribue par cette position à rendre cohérente l'imbrication des activités domestiques et agrico-

les, et à symboliser la marque d'un établissement humain en région à sol sec (Moley, 1980). Le principe d'une aire de ruissellement des eaux de pluie par convergence vers un puits central se retrouve à plus petite échelle dans les maisons tunisiennes souterraines creusées à Matmata (Perron & Perron, s.d.). Il s'agit là d'un cas très particulier de la maison à patio, qui elle aussi s'introvertit sur une cour intérieure, comportant puits, fontaine ou bassin, selon son rang dans l'échelle sociale. Dans ces maisons, appartenant le plus souvent aux cultures méditerranéennes, l'usage d'une telle cour est lié à la présence du point d'eau central.

Cependant, ce ne sont pas les seules raisons de lavages et préparations culinaires, effectués par des femmes retranchées de l'extérieur dans le cas des sociétés musulmanes, qui conduisent à organiser l'espace domestique à partir de ce point. La fraîcheur et sa sensation suggérée par un carrelage bleu et le bruit d'une fontaine, la qualité ornementale de celle-ci, sont autant d'affirmations d'un *rôle symbolique de l'eau transcendant l'utilitaire*. Jamais ce dernier ne peut à lui seul définir un espace d'habitation. Si l'eau semble y tenir une place prépondérante, il faut certainement en chercher les raisons sous l'angle d'une anthropologie sociale et culturelle, voire de l'ontologie (voir Bachelard, 1942).

1.3. *Polariser les pratiques sans centrer l'espace*

Allons plus loin. Ce rôle symbolique central de l'eau dans une culture domestique n'a pas nécessairement besoin d'une confirmation par une position équivalente dans la topologie de la maison. La coïncidence des pratiques socio-culturelles et de la configuration architecturale en un même schéma de structuration de l'espace, est même plutôt un cas-limite. Dans la majorité des cas, il semble que la valeur accordée à l'eau et aux rites de son utilisation, ne soit pas directement lisible dans la disposition des lieux.

L'eau peut être centrale... en étant partout. La rareté de l'eau polarise des habitats autour d'une source comme le feu d'un foyer concentre sur lui un campement lapon. A l'inverse, son abondance ne la banalise pas pour autant, du moins tant qu'elle n'est pas « courante » et amenée à domicile. Si nous prenons le cas de la Finlande préindustrielle, on remarque une topographie lacustre et maritime complexe aux paysages entremêlant l'eau et la forêt. Une telle nature a suscité une mythologie ancienne (p. ex. Sauvageot, 1961; Walter, 1980), d'autant qu'elle combine la beauté aux difficultés et dangers. Par rapport à notre thème, retenons les déplacements terrestres difficiles, d'où le recours aux voies d'eau pour le flottage des bois et les transports de personnes, et le danger de la fonte des glaces, lorsqu'on s'y meut au printemps. Cette présence de l'eau est confirmée par la culture domestique, avec le rôle du *sauna* dans le sentiment et la perpétuation d'une atmosphère mythologique. Lorsque l'homme nu brave la chaleur de la vapeur sèche que dégagent les pierres chauffées à blanc sous l'effet de louchées d'eau versées sur elles et qu'il se jette ensuite dans un lac au pied du sauna ou se roule dans la neige, comment ne pas y voir une pratique d'ordre cosmique ? Il faudrait détailler toutes les fonctions et significations de cette pratique, en y incluant les occasionnelles. Le bain de vapeur en lui-même est reconnu pour ses vertus purificatrices. A la fonction de salle de bains, puisque le savonnage et le rinçage font suite à la sudation, s'ajoute la relaxation physique (risque de courbature chez le bûcheron, fatigue des travaux des champs) et psychique. La « régénération » va jusqu'à trouver dans le sauna des ver-

tus thérapeutiques contre les maladies et jusqu'à en faire le lieu des accouchements. Lieu de vie, mais réciproquement lieu de mort puisque le corps des défunts y était préparé, voire gardé en attendant que le dégel permette l'enterrement. Passage d'un état à un autre (santé/propreté, fatigue/détente, maladie/santé, vie/mort, plus la transformation de denrées telle que le touraillage de l'orge), comme pour l'eau, transformée de liquide en vapeur. Les fonctions de rassemblement collectif du sauna nous ramènent à un thème déjà esquissé. Prendre le sauna hebdomadaire, ou quotidien en pleine saison agricole, c'est réunir et célébrer la totalité du groupe domestique, la plupart du temps élargi à des invités, en accomplissant une série de gestes rituels de politesse et d'aide au bain. Le chauffage de l'étuve, la préparation des baquets d'eau, puis l'après-bain (changement de vêtement, collation) occasionnaient aussi autant de rites (Moley, 1984, 127-130). Ceci pour dire que, si le sauna constitue, sans aucun doute et même encore actuellement, la pratique domestique la plus chargée culturellement, la construction où elle avait lieu dans les fermes traditionnelles, était celle qui était la plus retirée de la cour ouverte formée par leurs bâtiments. Cette « mise à l'écart » ne contredit pas la place majeure du sauna (aussi importante que le cérémonial de déroulement du bain familial japonais). Certes le risque d'incendie et le rapprochement du lac « expliquent » en partie son éloignement, qu'on peut néanmoins trouver valorisant, dans la mesure où il renforce le caractère occasionnel et quasi sacré d'une pratique dans un lieu où il faut se rendre, un peu comme on prenait le bateau en groupe le dimanche pour gagner le lointain temple de la paroisse.

1.4. La dispersion de multiples points d'eau fixes et mobiles

Le sauna n'est pas le seul endroit de stockage et d'utilisation de l'eau. Comme dans tout habitat paysan, l'eau produite, conservée, utilisée et consommée, est *dispersée dans tout l'espace de l'habitation associée à l'exploitation*. Pour l'exemple finlandais, il faut considérer le lac, le sauna, la cuisine, la mangeoire pour le bétail, la salle commune de la maison et le puits, hors de la cour ou dans un de ses coins. Le centre de la cour est donc vide. La dissémination des points d'eau ne semble pas suivre une règle géométrique claire, mais sa topologie traduit des rapports travail agricole/tâches ménagères et humains/animaux, dans un souci d'hygiène et de commodité fonctionnelle, résolu par des jeux de rapprochement/éloignement des activités et de leurs espaces. Retenons de ces chaînes fonctionnelles et symboliques de l'eau, qu'elles combinent *points fixes* (mare, puits, citerne, réservoir, cuve, bac) et *réipients mobiles* (baquets, brocs, cruches, jarres, tonneaux, barils). Le point fixe, « source » de l'eau, commande l'organisation de différents trajets et, dans les maisons à cour formée par plusieurs bâtiments ou par un patio, ne semble prendre une position géométriquement centrale que lorsqu'on lui confère un rôle symbolique dépassant les fonctions utilitaires.

A l'intérieur des maisons, dans la salle commune, l'eau doit être apportée du dehors pour constituer la provision quotidienne, être tenue fraîche et propre pour être bue, et pouvoir être chauffée dans la marmite de l'âtre pour divers lavages et cuissons. L'emplacement du ou des récipients d'approvisionnement se définit alors en fonction de la *porte* de communication avec l'extérieur et du *foyer* de la cheminée. Dans l'exemple finlandais, on trouve de part et d'autre de la porte d'entrée dans la salle, l'ensemble baquets d'eau — barillet — tonneaux à bière, opposé à l'en-

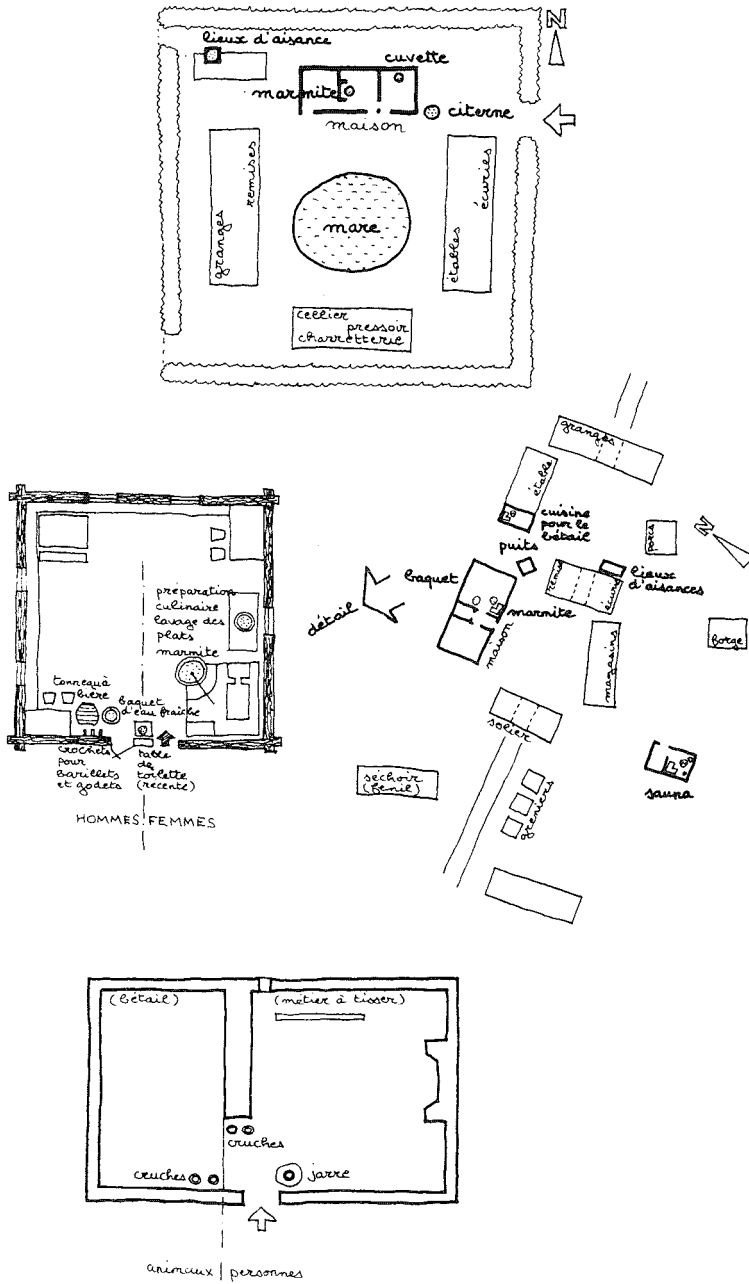


Fig. 1. Différents exemples de dispersion/regroupement des points d'eau dans des maisons paysannes traditionnelles. De haut en bas: « clos-masure » du Pays de Caux (Haute-Normandie, France). Centralisation de la ferme autour de la mare; ferme du Sud-Ostrobothnie (dans la partie ouest de la Finlande) avec détail de la salle commune. Mise à l'écart du sauna pourtant central dans les rites de l'habiter et répartition des récipients d'eau, près de la porte de la salle et du foyer, renvoyant à la différenciation des rôles masculins et féminins; maison kabyle (Algérie) d'après Bourdieu (1972). Près de la porte également, la répartition des cruches et jarres correspond cette fois à la séparation personnes/animaux.

semble réserve de bois — cheminée — chaudron — four. Ce principe de répartition repose évidemment sur des raisons fonctionnelles d'économie des gestes et d'éloignement de la chaleur, mais exprime aussi une relation de la maison avec le monde extérieur: la domestication des deux éléments naturels les plus caractéristiques (l'eau et le bois), qu'on peut traduire aussi par la classique distinction de l'eau et du feu, correspondant ici également à une répartition des tâches et des espaces entre les hommes et les femmes (Moley, 1984, 215-230).

Car si l'eau occasionne les rassemblements de personnes qu'impliquent les structures familiales et sociales (les commensaux « au même pot, au même feu », les baigneurs), elle est aussi *l'instrument de différenciation des espaces* tels qu'ils sont dévolus à des activités et à des individus et groupes selon leur statut. Sur ce thème, un autre exemple que le précédent: celui, rendu fameux par l'analyse (Bourdieu, 1972), de la maison kabyle. La reconnaissance de deux états de l'eau — *humidité ambiante* et *liquide* en cruches et jarres — contribue avec d'autres paramètres (éclairage, sol, charpente, foyer...), à distinguer deux parties articulées par le seuil de la maison. Un jeu complexe d'homologies fait alors correspondre le rapport sec/humide aux rapports culturel et artificiel/naturel, humains/animaux, hommes/femmes, dans une isomorphie entre espace des pratiques et espace physique.

Les habitats traditionnels, et plus particulièrement ceux du monde agricole, avaient donc la particularité de comporter de multiples points d'eau plus ou moins fixes ou mobiles (fig. 1). Leur répartition spatiale contribuait avec le feu, la lumière naturelle, les volumes et leurs revêtements de sols et murs, le mobilier, à différencier, en fonction de statuts à signifier (famille/unité de production/étrangers, maîtres/subalternes, tâches agraires/tâches ménagères, animaux/humains, homme/femme), l'espace des pratiques utilitaires et symboliques. Ces deux types de pratique ne coïncident pas toujours. Un bassin central indique un poids symbolique souvent en rapport avec la rareté de l'eau, sans pour autant concentrer toutes les activités qui en ont besoin. A travers ses usages, ses ustensiles et leurs places, l'eau intervenait dans les jeux de rapprochement/séparation du groupe domestique et de ses espaces.

2. Deux mouvements contradictoires pour placer les points d'eau dans le logement de masse contemporain: rationaliser et assainir

Ces phénomènes complexes et fins vont être progressivement modifiés à partir de la fin du XIX^e siècle par la production institutionnelle du logement de masse, à la fois sciemment, dans un but civilisateur, et consécutivement aux mutations techniques. Si l'eau tient une place importante dans nombre de cultures traditionnelles, il semble qu'elle ait été encore davantage privilégiée avec l'acculturation, ou « moralisation » pour reprendre la terminologie des logeurs d'alors, des populations ouvrières rurales et urbaines par façonnage de leur mode d'habiter. Dans cette modélisation à l'image de la bourgeoisie, c'est la notion d'hygiène, physique et morale, qui est la plus mise en avant avec pour agent (outre l'air et le soleil) l'eau et ses dispositifs d'usage. Comme le dit Cheysson (1903, 1980), membre de l'Institut et vice-président de la Société française des habitations à bon marché, à propos du « confort du logement populaire », il y a « d'abord, la question primordiale: l'eau.

Sans eau, pas de propreté; sans propreté, pas d'hygiène; pas de santé, pas de dignité, et Jules Simon allait jusqu'à dire pas de vertu».

2.1. Adjoindre un ensemble de «pièces humides» en appentis de la maison populaire

En France, la maison paysanne a fait, depuis le XV^e siècle, l'objet de divers traités, manuels, recueils et enquêtes visant à améliorer la productivité et l'hygiène. Cette double exigence a conduit à proposer des règles de disposition mutuelle des bâtiments selon l'orientation solaire, la constitution d'une cour (permettant à la fois de réunir et séparer les activités) et la stricte distinction des tâches agricoles et domestiques. Dès cette époque a été combattue la dispersion des multiples lieux de production, utilisation et évacuation de l'eau caractérisée auparavant. Regrouper l'ensemble des pratiques strictement domestiques dans ce même bâtiment qu'est la maison, supposait donc d'en rapprocher ses annexes extérieures et notamment celles qui impliquaient un usage de l'eau. Rapprocher, mais non pas intégrer. Car dans le même temps, l'hygiénisme recommandait de démultiplier les espaces internes de la maison dans un souci de monofonctionnalisation et de séparation. Il s'agissait de faire éclater la salle commune polyvalente, avec ses promiscuités et ses incompatibilités sanitaires.

Un double mouvement donc évacue la salle de ses fonctions de préparation culinaire et attire vers elle la buanderie, la laiterie et les W.-C. Il sera résolu par l'*accolement d'un volume rajouté au corps de la maison sur l'arrière ou sur le côté*. Le regroupement des activités de chauffage de l'eau et de lavage dans un même appendice en appentis, ne correspond pas à l'installation d'un robinet les polarisant, puisqu'il est intervenu bien avant l'adduction de l'eau courante, mais traduit la *volonté de réunion des «pièces humides»*, comme elles seront appelées dans le logement social collectif. Les vapeurs, buées et odeurs ne doivent plus imprégner toute la maison, les eaux usées ne doivent plus être jetées et répandues n'importe où, mais collectées sans croupir ni s'infiltrer. La préoccupation majeure est la *lutte contre l'eau dormante ou stagnante*, qu'elle soit potable ou sale. L'ordonnance de Police du 20/11/1848¹ stipulait entre autres que les maisons soient «pourvues de tuyaux et de cuvettes en bon état, et sans mauvaise odeur, pour l'écoulement et la conduite des eaux ménagères», celles-ci ne devant pas «séjourner ni dans les cours, ni dans les allées». On comprend alors que le regroupement des lieux humides n'est encore qu'un enfermement prophylactique, en attendant la mise au point technique et la généralisation de systèmes de ventilation et des canalisations d'arrivée et d'évacuation. Le robinet d'eau et le tout-à-l'égout représentent ainsi un idéal technique, qui ne sera atteint qu'après des étapes tels le puits, la citerne et la pompe d'un côté, le purot, l'épandage, le puisard et la fosse d'aisance de l'autre.

Cette acquisition et maîtrise progressive des techniques supposées par les impératifs hygiéniques a eu pour incidence de tenir longtemps la «partie humide» de la maison un peu à l'écart, alors que ces impératifs devaient gouverner l'habiter et son espace. Ont joué, dans ce compromis qu'est la juxtaposition semi-indépendante des pièces humides et «servantes» au corps de logis, l'accessibilité et la mauvaise perception de la fosse à vidanger, le rejet à l'extérieur d'une cuisine d'été à la

1. Uniquement applicable à Paris. Pour les mesures visant à améliorer la salubrité de l'habitat, voir en particulier Guerrand, 1967.

chaleur incommode, le souci de faire se laver l'ouvrier dans une buanderie hors de la maison en raison de son travail salissant des mines ou des champs, ainsi que le maintien de pratiques semi-rurales (potager, bûcher, menu bétail). A joué aussi le fait que l'adjonction recommandée d'une « souillarde » a été très souvent un rajout, au sens propre, sur l'habitat existant. Mais il est à noter que les modèles, proposés pour les maisons neuves des paysans (p. ex. Bouchard & Huzard, 1858) et les premières cités ouvrières patronales, reprennent cette dissymétrie d'un volume plus petit (par nécessité aussi: les activités utilisant de l'eau demandent une quantité d'espace moindre que les salles et chambres) greffé sur la partie noble de la maison.

Sur ce point, nous retrouvons la question de la place symbolique de l'eau. Nous avons annoncé deux positions possibles pour accoler la « partie humide », *derrière* la maison ou *sur le côté*². Le premier cas, plus ancien, correspond à des groupements urbains linéaires des maisons mitoyennes n'ayant eu que la possibilité d'extension vers l'arrière de leurs parcelles profondes. Mais cette disposition a été reprise pour des maisons isolées, de façon à *caler* les lieux d'activités prosaïques (ou « ignobles » au sens littéral de non noble) ou liées au corps. Soustraits de la façade principale, ces lieux ainsi placés masquent l'inesthétique, le sale et toute évocation de l'intimité corporelle. Au contraire, l'accolement latéral des pièces humides les rend plus *visibles*. C'est une survivance de la disposition des villas campagnardes et châteaux, encadrés de leurs dépendances. Si la taille et la réussite d'une exploitation se mesurent à l'aune de ses ailes utilitaires, le degré de confort et d'hygiène, introduit par un patronat soucieux de la santé de ses employés logés ou par une société proposant des habitations attractives, se lit immédiatement dans l'annexe sanitaire aboutée à la maison. Ainsi exhibés, ces éléments du confort moderne contredisent les canons classiques de l'esthétique symétrique (fig. 2). Cela confirme la valeur idéologique des pièces d'hygiène et des points d'eau qui en sont l'instrument principal. Notons bien à nouveau que cette idéologie à ces débuts visait plus à circonscrire les endroits « sales » et humides qu'à fournir des dispositions d'hygiène corporelle. Ainsi les maisons paysannes et ouvrières ont vu l'introduction tardive des salles d'eau puis de bains. Cette fonction n'était pas localisée et est restée longtemps assurée par la table de toilette, son broc et sa cuvette, ou par le bac à laver le linge ou par l'évier. Il s'est d'abord agi de lutter contre l'insalubrité existante et non pas de procurer des éléments nouveaux de bien-être.

2.2. *En immeuble, la rationalisation regroupe les points d'eau, l'hygiène et la morale les séparent*

L'incorporation des pièces humides (cuisine, W.-C., buanderie, puis salle d'eau) au volume unique du bâtiment a fini par s'opérer totalement dans la maison populaire, de production institutionnelle ou d'initiative personnelle, après la dernière guerre (fig. 3). Dans l'habitat social collectif, elle est intervenue plus vite, à la fin du XIX^e siècle. La densité urbaine et la question foncière, ajoutée au statut locatif de l'immeuble de rapport, ont vite amené les logeurs à trouver les solutions les plus rentables dans les bâtiments comprimés en barres. Le coût des équipements

2. Pour une analyse plus détaillée de ces deux modes d'annexion, ainsi que plus généralement sur l'introduction institutionnelle des dispositifs de confort ou d'hygiène dans les maisons paysannes et les maisons ouvrières péri-urbaines, voir Moley (1985, 203-261).

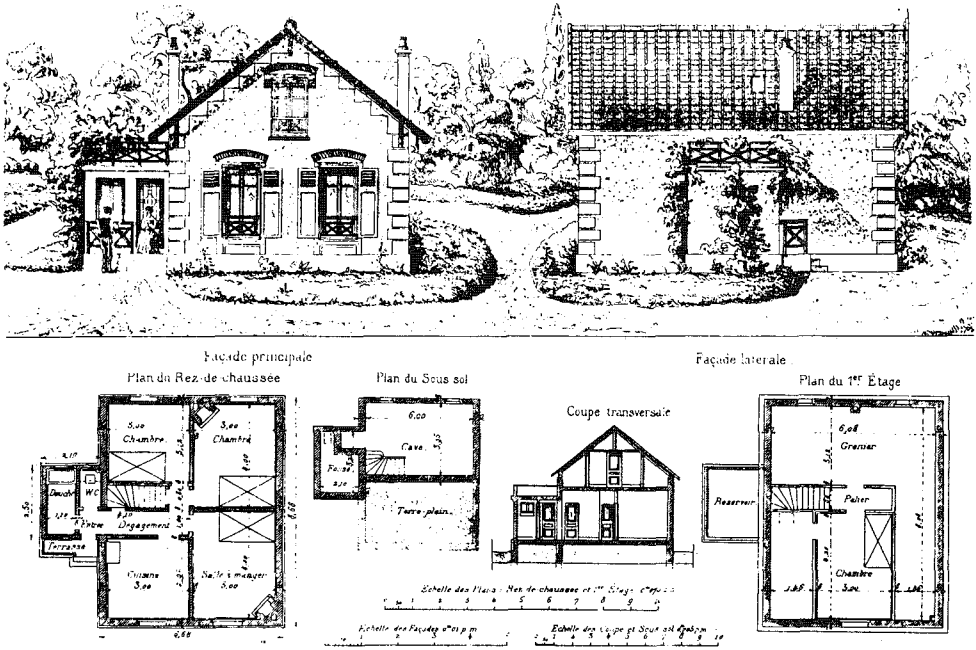


Fig. 2. Maison ouvrière, type de la Caisse d'épargne de Troyes (France), Exposition universelle de 1900 (Henri Senet, architecte). L'annexion du volume sanitaire contredit la symétrie de la maison et marque ainsi la présence valorisante des nouveaux équipements de confort.

sanitaires et des branchements aux adductions et évacuations d'eau, amène d'abord les propriétaires à des solutions plus ou moins collectives (W.-C. sur le palier, lavoir, bain-douche), en contradiction avec leur souhait d'individualisation des ménages. Une hiérarchisation sociale des « logements à bon marché », en fonction du niveau d'équipement sanitaire, donc du loyer, va ainsi se mettre en place.

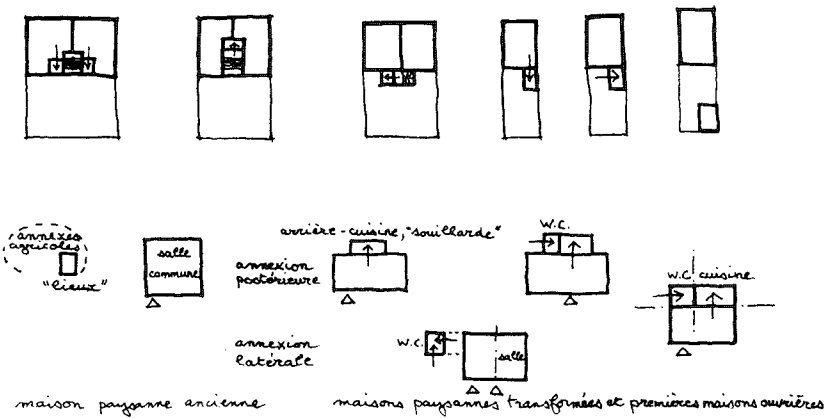
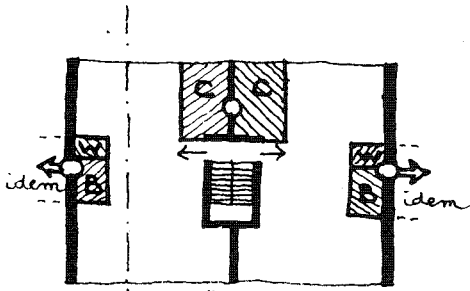


Fig. 3. Schémas théoriques des annexions sanitaires. En haut, incorporation et individualisation des W.-C., de la maison à l'immeuble, en mitoyenneté sur parcellaire urbain. En bas, intégration des « pièces humides » à l'arrière de la maison paysanne et ouvrière, dans un double mouvement d'annexion postérieure et latérale.

Cependant, dans tous les cas, les constructeurs ont cherché à diminuer le coût de la plomberie en regroupant les pièces humides si possible autour d'une unique colonne d'arrivée et de descente. La rationalité technico-économique commandait aussi de réduire les façades onéreuses au maximum, c'est-à-dire d'épaissir les bâtiments et en même temps de placer, par palier, quatre logements à une façade au lieu de deux à façades sur rue et cour. Ceci nécessitait de passer au centre de l'immeuble les pièces supposées ne pas nécessiter de lumière naturelle (salle de bains, W.-C.) et de savoir les ventiler par gaine d'extraction et non plus directement sur l'extérieur, comme le demandait le règlement de 1884. Il faudrait montrer, mais ce n'est pas l'objet ici, la lente évolution de la conception spatiale du logement jusqu'à la fin des années 1950, pour mieux expliciter comment les organismes constructeurs d'habitations sociales sont arrivés à leurs fins, en bénéficiant progressivement des évolutions techniques permettant l'épaississement des bâtiments et l'aération forcée (Moley, 1985, 263-286).

Cet objectif était d'arriver à résoudre la contradiction entre le regroupement rationnel (pour le constructeur) autour d'un point d'eau, si possible commun à deux logements mitoyens et réuni à l'escalier d'immeuble, et entre la séparation hygiénique et moralisatrice des lieux intimes (W.-C., salle d'eau) et banalisés (cuisines) ayant chacun leur aération sans interférence avec d'autres pièces. Le *compromis* trouvé a été élaboré sur plusieurs décennies. La zone humide, regroupée le long d'une même façade arrière, a été ainsi *disjointe dans un double mouvement de retrait*: W.-C. et salle d'eau ont d'abord été *passés au centre de l'immeuble*, mais en restant proches de la cuisine et de l'entrée interposée entre ces deux pôles. Puis, ils ont été *repoussés au fond du logement*, à l'opposé de l'entrée. Cette solution a un double avantage: elle permet toujours de regrouper des pièces humides autour de canalisations (mais à présent ce regroupement se fait avec les pièces homologues des logements voisins et non plus dans le même logement) et elle assure aussi une séparation entre la partie de réception, près de la porte (séjour et cuisine) et la partie de l'intimité familiale, à l'écart de l'entrée (chambres, salle de bains et la plupart du temps W.-C., encore que cette commodité soit à offrir au visiteur). L'ensemble des technocrates de la production du logement appelle cette distribution spatiale la *répartition jour/nuit* (Moley, 1985, 1986).

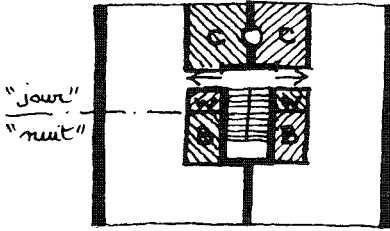
Cette disposition bipartite où les deux zones du logement sont chacune polarisées par un point d'eau, a pris forme dans un type de plan préférentiel, notamment vers 1960, avec néanmoins des variantes (fig. 4). Ces plans constituent en fait des solutions à un faisceau d'exigences plus ou moins contradictoires (technologie, économie, modélisation de l'habiter et salubrité). Ils ne se traduisent pas par une structure spatiale correspondant à une pensée globale sur l'organisation du logement. Or, l'histoire de la conception de l'habitation a montré que l'énonciation d'utopies, d'idéologies et de doctrines, semblait s'accompagner du besoin d'être réaffirmée par une figure architecturale, claire et ordonnatrice de l'espace. Dans la mesure où l'hygiénisme a été la préoccupation prépondérante des débuts du logement social et que la fourniture de l'eau en constitue l'instrument de base, on s'attend à ce que cette dernière soit en bonne place dans l'organisation spatiale du logement. De fait, le *mouvement d'intégration progressive des différents points d'eau vers le centre de l'immeuble* n'a pas seulement à voir avec le regroupement rationnel des canalisations et la suppression de la position en façade pour les pièces sanitaires. La présence d'une



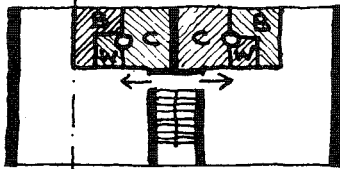
W = W.C.
 B = salle de bains
 C = cuisine
 O = gaine = ■

"nuit" "jour"

REGROUPEMENT HABITUEL DES POINTS D'EAU
 ET DES PIÈCES HUMIDES

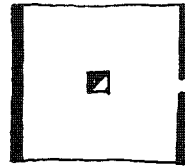


VARIANTE FRÉQUENTE



"nuit" "jour"

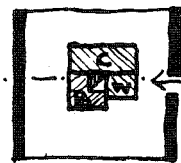
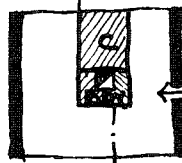
VARIANTE
 AVEC GAÏNE UNIQUE



gaine centrale
 UNE FIGURE IDÉALE
 DE LA CONCEPTION THÉORISÉE



"nuit" "jour"



UN CENTRE PERMET LE
 PARTAGE CLASSIQUE

Fig. 4. Principe de répartition des points d'eau («gaines») et «pièces humides» dans le logement social français HLM entre 1958-1968 environ. Leur regroupement deux à deux ou tendanciellement au centre d'un même logement ne s'oppose pas à sa séparation suivant la division habituelle en partie «jour» et «nuit».

unique gaine technique au centre du logement ou de la maison, telle que la manifestent nombre de projets théoriques, constitue une figure idéale en plan, dont le rôle est de confirmer et rendre tangible la place centrale assignée à l'installation hydraulique dans l'inculcation des valeurs et pratiques de salubrité physico-morale.

La centralité de l'eau dans l'idéologie hygiéniste a donc tendance à être répercutée dans l'organisation concrète de l'espace domestique proposé. Cette redondance, propre à la production institutionnelle de l'habitat toujours enclin à indiquer trop clairement les significations et modes d'emploi du logement, représente une différence avec l'habitation traditionnelle, où l'eau pouvait être au centre des pratiques sans pour autant induire un emplacement central. Dans l'habitation contemporaine, la polarisation et unification de l'espace par un « bloc-eau » mis au centre d'une figure géométrique, que privilégient les doctrines et projets architecturaux les plus nourris d'intentions, confirment la valeur donnée aux éléments techniques du confort, mais sont vides de sens par rapport aux pratiques des habitants. D'ailleurs, on s'aperçoit que, même en position centrale, la gaine technique réalise en fait la séparation fonctionnelle habituelle en une partie diurne avec son point d'eau culinaire et une nocturne avec le sanitaire (fig. 4).

3. Conclusion

Regrouper tout en séparant, tel est donc le paradoxe pour répartir les lieux de l'eau domestique. L'habiter traditionnel connaissait cette dialectique où jouaient les mœurs et les rites, l'économie des gestes et la prévention des incommodations et nuisances. Mais ce qui était une question de place utile et symbolique de l'eau dans l'espace des pratiques domestiques, est devenu, avec le logement social, un problème technique d'emplacement physique des points d'eau et des pièces humides circonscrivant leur utilisation fonctionnelle. On a ainsi assisté à la *fixation* des divers lieux d'usage populaire de l'eau et à leur *regroupement dans l'enceinte de l'habitation*. Cette concentration, qui relève de la rationalisation dans l'intérêt des constructeurs, vise aussi à établir des normes de l'habiter: souvent instrument de pratiques communautaires auparavant, l'eau contribue à présent à *séparer le groupe domestique* selon la codification sociale de ses activités. Intimité familiale/socialité, intimité conjugale/domaine des enfants, soin apporté à l'apparence/tolérance du désordre, toutes ces différenciations à opérer conditionnent la distribution des pièces principales et utilitaires, les cloisonnent et les rendent monofonctionnelles. Pour les « pièces humides », cela peut aller, en sophistiquant la simple distinction cuisine/salle d'eau, jusqu'à créer un cabinet de toilette par chambre, en haut de la gamme du « standing ». Ces démultiplications poussées n'ont rien à voir avec la dispersion des lieux de l'eau en habitat paysan, puisqu'elles restent dans la logique de leur concentration spatiale. Ce processus progressif a été caractérisé comme une « *incorporation* », qu'on serait tenté ici de prendre au sens propre, si l'on se rappelle que l'habitation a souvent été conçue comme métaphore du corps. Placer un ensemble de canalisations au centre de logement symbolise souvent, selon le concepteur, le cœur d'un système d'irrigation vitale. Mais, au-delà de cette analogie biophysique effectivement avancée dans le discours, ne peut-on pas considérer que l'eau ramenée dans le corps de la maison, ramène dans le même mouvement l'habitant à son corps ? Répartis et enfermés dans différentes pièces humides, les points d'eau

conduisent à l'usage individuel, comme tout l'ensemble du cloisonnement par pièce. Ils ont aussi pour rôle d'être le support de valeurs domestiques qui apparaissent liées au corps: intimité, hygiène, commodité des tâches ménagères. Les pièces sanitaires et leurs appareils contribuent à définir une intimité plus centrée sur la personne et le couple que sur l'entité familiale, en désignant l'intimité corporelle. Ils « donnent corps » aussi à l'hygiénisme qui, en dépassant l'abstraction de la doctrine initiale « air, soleil, lumière », doit devenir une pratique. La position de l'évier et sa paillasse dans la cuisine, comme celle des branchements des machines à laver, renvoie aussi au corps, « machine » à rendre plus efficace grâce à l'ergonomie et au taylorisme ménager. Ainsi, long processus topologique et technique, la *domestication* de l'eau nous est apparue trouver sa correspondance dans celle du corps.

(Ce texte a été publié dans « L'eau, la vie, les rêves », *Psychologie clinique, Recherches cliniques*, n° 12, 1986, Laboratoire de psychologie clinique individuelle et sociale de l'Université de Paris VII, numéro élaboré dans le cadre du « Groupe d'étude du quotidien » – responsable Monique Eleb-Vidal.)

BIBLIOGRAPHIE

- A.D.E.L. (1978) « Le patrimoine rural, introduction des données ethnologiques en architecture » (CORDA, Paris).
- BACHELARD, G. (1942), « L'eau et les rêves » (Librairie José Corti, Paris).
- BOUCHARD, L. & HUZARD, L. (1858), « Traité de constructions rurales » (Paris).
- BOURDIEU, P. (1972), « Esquisse d'une théorie de la pratique » (Droz, Genève).
- CHEYSSON, E. (1980), Le confort du logement populaire, *Culture Technique*, 3, 1980 (N° spécial: Machines au foyer).
- GUERRAND, R. H. (1967), « Les origines du logement social en France » (Editions Ouvrières, Paris).
- MOLEY, C. (1980), « Processus d'évolution de l'habitat rural en Pays de Caux » (G.E.R.A.S.E, coll. Texte Intégral, Plan Construction, Paris).
- MOLEY, C. (1984), « Les structures de la maison » (Publications Orientalistes de France, Paris).
- MOLEY, C. (1985), « La formation de l'immeuble de banlieue » (Secrétariat de la Recherche Architecturale, Paris).
- MOLEY, C. (1986), La genèse du jour/nuit in (Eleb-Vidal, M., éd.) « La maison: espaces et intimités » (In extenso, n° 9, Paris-Villemin).
- PERRON, C. & J. (s.d.), Maisons tunisiennes, habitat rural (Etablissements humains et environnement socio-culturel – UNESCO, Paris) n° 19.
- SAUVAGEOT, A. (1961), « Les anciens Finnois » (Klincksieck, Paris).
- WALTER, P. (1980), « Psychanalyse des rites » (Denoël, Paris).